

Améliorer la justice forestière

L'outil

Objet :

Cette trousse à outils, basée sur l'expérience acquise en Ouganda, vise à aider les institutions forestières à soutenir les organes d'application de la loi et autres pour qu'ils créent des systèmes afin d'éliminer l'illégalité et la corruption et d'asseoir la justice pour la protection des moyens de subsistance liés aux forêts.

Travaux :

Identifier les producteurs, opérateurs et consommateurs de bois clés et schématiser la chaîne production-commerce-consommation.

- 1 Dresser la liste des lois, règlements et procédures que les différents acteurs de la chaîne sont censés respecter pour accéder au bois et l'utiliser.
- 2 Dresser la liste des organes chargés de l'application de la loi et autres institutions mandatées que les intervenants sont supposés respecter.
- 3 Esquisser les procédures officielles qui sont censées donner de bons résultats.
- 4 Puis décrire brièvement en quoi elles fonctionnent ou ne fonctionnent pas.
- 5 Identifier les forces et les faiblesses du processus, à tous les stades, pour que les pauvres et les groupes marginalisés puissent accéder à la justice.

A ne pas perdre de vue

- ★ L'amélioration de la justice en faveur des moyens de subsistance liés aux forêts exige le plus souvent de meilleures pratiques à la fois de la part des institutions chargées de faire respecter l'ordre public et de la part des institutions forestières. Nous devons travailler sur les deux fronts et gagner leur coopération.
- ★ Les outils les mieux adaptés à la tâche varieront beaucoup d'un endroit à un autre et d'une époque à une autre – la trousse à outils présentée ici s'avérera utile en termes pratiques dans

**POWER
TOOLS**



- 6 Définir une approche stratégique pour améliorer la situation, en se servant de différents outils capables d'améliorer la justice dans les domaines suivants :
- Institutions chargées de la justice, de l'application de la loi et de l'ordre public : kits de formation, programmes de sensibilisation du public, précis de droit jurisprudentiel, procès indépendant intenté par des organisations de la société civile.
 - Production de bois : plans de gestion rationalisés et mieux exploités, meilleur marquage et meilleure traçabilité du bois, inspection indépendante des opérations de l'autorité forestière, appels d'offres ouverts, associations d'usagers de la forêt et accords de gestion en collaboration.
 - Commerce du bois : instruments financiers et fiscaux, associations renforcées de scieurs de long et de professionnels du sciage, codes déontologiques, enchères de bois confisqué.
 - Consommation de bois : établir une liste d'opérateurs agréés et exiger des gros acheteurs qu'ils fassent appel à leurs services.
- 7 Consigner les observations et analyser l'impact des outils utilisés pour habiliter les pauvres et pour promouvoir un aménagement forestier durable.
- 8 Adapter et modifier les outils et œuvrer au succès des politiques et des institutions.

certaines circonstances mais certains éléments lui feront défaut dans d'autres situations. Dans ce cas, nous espérons qu'elle saura tout de même fournir des idées intéressantes.

★ La législation et les procédures judiciaires pour la protection des moyens de subsistance liés aux forêts devraient être changées lorsqu'elles déraillent – nous espérons que cette trousse à outils aidera les praticiens à aller de l'avant, forts de leur conviction qu'elles *peuvent* être changées.

Pour en savoir plus

Découvrez l'outil détaillé et d'autres ressources et outils associés en visitant www.policy-powertools.org

Contactez

Cornelius Kazoora

sdcm@imul.com

ou John Carvalho

jcarvalho@yahoo.com

